



PROCES-VERBAL 44^e ASSEMBLEE GENERALE

Assemblée Générale Elective

Dimanche 29 juin 2008 à Mouans-Sartoux

Clubs Présents: O Antibes - AS Cannes - US Cagnes/Mer - AS Monaco - HBMMS - ASPTT Nice - HB Beausoleil - Agora Nice Est - Carros HBC - ES Cros de Cagnes - AS BTP - HB Pugetois - Cavigal Nice - ESVL - Vallis Auréa - HBC Villefranche - Contes UC - Mandelieu HB - ASPTT Grasse Masc. - ASPTT Grasse MS - SPOC La Colle - AS Menton - Peymeinade HB - Vence HB - HBC Breil/Roya - HB3M - AC Bordighera - US San Camillo - OS Hyères - HBC Farlédois - HBC Brignolais - ES Cuers - Draguignan VHB - AMSLF Fréjus - HB Crauroise - HB Gardéen - La Valette HB - Ste Maxime HBC - St Raphaël VHB - US Tropezienne - AMS Puget/Argens - HB Cuers Pierrefeu - Sanary HB - Toulon ASCM Masc - Le Muy HB - HBC Fayence - La Seyne VHB - Hyères HB Féminin - HBC St Maximin - Toulon St Cyr VHB - Le Beausset HB

Club excusé: Club Alcatel ASHB

Club absent: ASC Turbie HB

Le quorum est atteint le Président Philippe MOURIER ouvre la séance à 9h00.

Il rend hommage à Madame BARACHET, Thomas SAURIN, Jacques BEL et Guy SPINA.

Il excuse François MASSEY et Jean-Denis FRANÇOIS pour la Direction Régionale Jeunesse & Sports, le Conseil Régional et la Mairie de Mougins. Il précise que certaines personnalités n'arriveront que vers les 11h30 au moment de la remise des trophées et récompenses diverses.

Il félicite ensuite Marie-Laure PRANDI et Jean-Claude CLOAREC pour leur réélection à la tête de leur Comité respectif.

Avec l'approbation de Pierre CAMBREAL, Président du Comité Régional Olympique et Sportif de la Côte d'Azur et Président de la Commission Electorale pour l'occasion, Philippe MOURIER propose une modification à l'ordre du jour initial, soit de procéder au 1^{er} tour des élections afin de valider rapidement le document du passé pendant le dépouillement.

Cette proposition est **adoptée à l'unanimité.**

Le Président sollicite les candidatures de volontaires pour assurer la tâche d'assesseur.

Adoption du procès verbal de la 42^{ème} assemblée générale

Monsieur SCOTTO demande que soit précisé que ce n'est pas sa commission qui lui a demandé sa démission de sa fonction de Président de CROC mais que c'est lui qui en a démissionné.

Le procès verbal de la 42^{ème} assemblée générale est **adopté à l'unanimité.**

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2007

Le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 août 2007 est **adopté à l'unanimité.**

Adoption du rapport moral présenté par Yves BREGATTA, Secrétaire Général

Le rapport moral est **adopté à l'unanimité.**

Adoption du bilan au 31/12/2007

Le bilan est **adopté à l'unanimité.**

Adoption du rapport du commissaire aux comptes

Le rapport est **adopté à l'unanimité.**

Adoption du bilan prévisionnel 2008

Le bilan prévisionnel est **adopté à l'unanimité.**

Adoption des tarifs pour la saison 2008/2009

Intervention de Bruno PERODEAU sur la ligne concernant l'absence d'envoi de la feuille de match (double et/ou original) en précisant que le tarif est élevé et surtout qu'avant de sanctionner directement la commission peut essayer de vérifier auprès du club concerné si l'envoi a bien été effectué et demander une copie



Ligue Côte d'Azur Handball

Le Minotaure – 30, avenue Henri Matisse – 06200 NICE

Tél. : 04 93 72 45 90 – Fax : 04 93 72 45 99

<http://www.handball-ca.org> – e-mail : contact@handball-cotedazur.org

Le trésorier propose le maintien de cette ligne dans son intégralité et l'application de la pénalité après les recours proposés par Monsieur PERODEAU.

Les tarifs sont **adoptés à l'unanimité**.

Passage à l'assemblée Générale Elective

Premier tour de l'élection pour le nouveau conseil d'administration

Le Président rappelle, précise et enregistre les points suivants :

- les règles de l'élection,
- le nombre de places minimum réservé aux représentantes des féminines licenciées
- la représentation obligatoire des deux Présidents des Comités
- Le retrait des candidatures à titre individuel de
 - Madame PRANDI Marie-Laure née LEHUREY
 - Monsieur ALDEBERT Marc
 - Monsieur REGAIEG Raoul
 - Monsieur GILBERT Guillaume

Après le scrutin à bulletins secrets la commission des élections sous la présidence de Pierre CAMBREAL se retire dans une pièce indépendante de la salle des débats afin de procéder au dépouillement.

Reprise du déroulement de l'assemblée générale ordinaire selon l'ordre du jour par l'étude des rapports des commissions :

Arbitrage : Le rapport de Michel MONCADA n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée

Organisation des Compétitions : Le rapport de Xavier FIESCHI n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée

Equipe Technique Régionale : Les Rapports de Pascal BOURGEOIS n'appellent aucun commentaire de la part de l'assemblée

Qualification Régionale : Le rapport d'Yves BREGATTA n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée

Obligations : Le rapport de Jacky IGLESIAS n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée ; Cependant l'accompagnement des clubs sur l'état d'avancement du respect de la CMCD devrait être facilité par l'utilisation de l'extraction club par club à partir de GEST'HAND. Un débat s'engage sur les contributions en PERF et sur les doubles contributions pour les clubs évoluant en masculin et féminin. Monsieur IGLESIAS rappelle qu'actuellement il existe une majoration pour ce cas précis, que certains peuvent trouver insuffisant, et se déclare prêt à faire un vœu à incidence fédérale pour modifier la CMCD dans ce cas précis.

Développement du Handball Féminin : Le rapport de Marie-France MULLER n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée

Développement Formation et Emploi : Le rapport d'Aline BARATOUX n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée

Discipline : Le rapport de Bernard GIRARDOT n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée

Evènementielle : Le rapport d'André GONGORA n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée

Ethique : Le rapport de Michèle LE GARREC n'appelle aucun commentaire de la part de l'assemblée

Remise des trophées

Le Président de la Ligue a l'honneur et le plaisir d'accueillir

- Monsieur André AMIEL Président de la FFHB
- Monsieur Alain KOUBI Trésorier de la FFHB
- Monsieur ASCHIERI André Maire de MOUANS SARTOUX qui s'excuse de ne pouvoir rester mais nous assure de son retour parmi nous dans l'après midi
- Monsieur Claude RINCK président d'honneur de la Ligue Côte d'Azur

Proclamation des résultats du premier tour des élections

Nombre de voix= 229

Bulletins nuls = 24

Suffrages exprimés = 205

Majorité = 103



Ligue Côte d'Azur Handball

Le Minotaure – 30, avenue Henri Matisse – 06200 NICE

Tél. : 04 93 72 45 90 – Fax : 04 93 72 45 99

<http://www.handball-ca.org> – e-mail : contact@handball-cotedazur.org

Nom	Prénom	Nom marital	Nom Club	NB de voix	ETAT
ALEJANDRO	Thierry	*	A.S.MONACO HANDBALL	101	NON ELU
AUDOIN	Jacky	*	CDAM	185	ELU
BAUDET	Jean-Luc	*	HB MOUGINS MS	204	ELU
BOULEN	Philippe	*	LA VALETTE HB	163	ELU
CAMBREAL	Aline	BARATOUX	HBC CANTON DE FAYENCE	202	ELUE
DE TORRES	Jeanne-Marie	*	TOULON/SAINT-CYR VAR HANDBALL	156	ELUE
FALCHI	Jean-Claude	*	O.S.HYERES HB	140	ELU
FENASSE	Patrick	*	CARROS H.B.C.	140	ELU
FERRANDIS	Jean-Pierre	*	CARROS H.B.C.	88	NON ELU
FIESCHI	Xavier	*	LIGUE CAHB	186	ELU
GIMENEZ	Sylvie	*	CARROS H.B.C.	103	NON ELUE
GIRARDOT	Bernard	*	LIGUE CAHB	194	ELU
GONGORA	André	*	SAINT RAPHAEL VHB	198	ELU
GOUYER	Michèle	LE GARREC	VENCE HB SPORT	177	ELUE
IGLESIAS	Jacky	*	TOULON/SAINT-CYR VAR HANDBALL	185	ELU
JACOMINO	CHRISTIAN	*	AS BTP NICE HANDBALL	77	NON ELU
KRAKOWSKI	Jean-François	*	SAINT RAPHAEL VHB	174	ELU
LANGEVIN	Michel	*	TOULON/SAINT-CYR VAR HANDBALL	114	ELU
LEMARCHAND	Christine	BOULEN	LA VALETTE HB	102	NON ELUE
L'OLLIVIER	Anne	MARANGON	AS BTP NICE HANDBALL	108	NON ELUE
LOMBARDO	Claude	SCARSI	AS BTP NICE HANDBALL	159	ELUE
NACEUR	Michel	*	O.S.HYERES HB	115	ELU
PATUCCA	Vanessa	ALUNNO	ASPTT GRASSE MOUANS SARTOUX	178	ELUE
PAUL	Perrine	*	TOULON/SAINT-CYR VAR HANDBALL	160	ELUE
PAULIN	Noël	*	VENCE HB SPORT	91	NON ELU
PERODEAU	Eric	*	A.S.MONACO HANDBALL	182	ELU
PERODEAU	Bruno	*	A.S.MONACO HANDBALL	174	ELU
PINEAU	Philippe	*	A.S.CANNES HB	170	ELU
RACANO	Nicolas	*	O. ANTIBES JUAN LES PINS HB	42	NON ELU
RICHON	Alexandre	*	MJC AGORA NICE-EST	171	ELU
SANGUINETTI	Martine	*	LIGUE CAHB	181	ELUE
SAVOYE	Ludovic	*	SAINT RAPHAEL VHB	165	ELU
CLOAREC	Jean Claude		PRESIDENT DU CD VAR	UNANIMITE	ELU
LEHUREY	Marie-Laure	PRANDI	PRESIDEE EDU CDAM	UNANIMITE	ELUE

24 candidats (hors présidents de Comités) ayant obtenus la majorité dès le 1^{er} tour il n'y aura pas de 2^e tour

Le président propose de continuer l'assemblée générale ordinaire en début d'après midi et invite les délégués au verre de l'amitié offert par la ville de Mouans-Sartoux.

Reprise de la séance à 15h00

Présentation rapide des propositions de travail pour les commissions de la Ligue pour 2008/2009.

Adoption à l'unanimité du règlement général des épreuves régionales.

Adoption à l'unanimité des règlements particuliers des championnats : PNM, PNF, ERM, ERF, -18 ans masculin, -18 Féminin, -16 masculin, -16 féminin, Coupe masculine, Coupe féminine

Adoption de la CMCD Régionale pour 2008/2009

Demandes particulières :

- En ce qui concerne les jeunes arbitres, pour que les arbitrages puissent être validés il faut que les championnats ou tournois soient créés sur GEST'HAND (J.M. DE TORRES)
- Prévoir dans l'année la suppression du calcul en doublon pour un même club en masculin et féminin (B. PERRODEAU)
- Descendre l'âge des JA aux 1994 (T. LACROIX)



Ligue Côte d'Azur Handball

Le Minotaure – 30, avenue Henri Matisse – 06200 NICE

Tél. : 04 93 72 45 90 – Fax : 04 93 72 45 99

<http://www.handball-ca.org> – e-mail : contact@handball-cotedazur.org

- Demander à la FFHB de ne plus attribuer un coefficient pour les féminines à 75% quand il y a une équipe en masculin mais de faire un réel effort (B. PERODEAU)

Le trésorier de la FFHB répond que descendre l'âge pour les JA n'est pas pensable, confirme que tous les championnats et tournois doivent obligatoirement être inscrits dans Gest'Hand et précise que la FFHB étudie une CMCD spécifique pour les féminines et pour le cumul éventuel.

La CMCD Régionale pour 2008/2009 **est adoptée à la majorité moins les clubs de l'AS MONACO et PTT GRASSE MOUANS-SARTOUX qui ont votés CONTRE.**

Etude des Voeux

Vœu n°4

Club : OS HYERES : - Déposé par : Monsieur ZUNINO Daniel – Secrétaire Général

Commission(s) concernée(s) : C.O.C.

Libellé du vœu : Suppression de la coupe de la LIGUE

Motivation : Alourdit le calendrier et engendre de gros frais supplémentaires

Classification : A

Avis de la commission : Défavorable car permet à de jeunes arbitres d'avoir des rencontres à diriger, de ne pas avoir de championnats avec de nombreuses coupures

Avis du Conseil d'administration : Le conseil, étant partagé sur les raisons avancées par les deux parties, se rangera à l'avis de l'assemblée générale.

POUR = 77 VOIX CONTRE = 77 VOIX ABSTENTION = 58 VOIX

Nos statuts prévoient qu'en cas d'égalité le statut quo est de fait

VŒU REJETE

Vœu n°6

Déposé par : Monsieur SCOTTO Charles – membre du CA de Ligue et COC FFHB

Commission(s) concernée(s) : Qualification et ETR

Libellé du vœu : Pour les jeunes joueurs e joueuses de 13, 14 ou &5 ans déjà détectés par l'ETD ou l'ETR, limiter ou réguler les mutations

Joueurs concernés (jeunes ayant participé à au moins un tour de compétition Inter comités ou inter Ligue).

Proposition de pièces à ajouter au dossier de mutation :

Justification du demandeur

Avis du club quitté

Motivation du club d'accueil

Arbitrage de l'ETR

Un avis serait donné par le BD de la Ligue après examen du dossier et des avis

Une mutation demandée et obtenue malgré l'avis défavorable du BD écarterait de fait l'intéressé des sélections Régionales ou des pôles

Motivation : quelques remarques :

Protéger les clubs formateurs contre une « ponction » sauvage trop précoce de jeunes joueurs de qualités détectés ou /et formés par eux

Permettre aux clubs formateurs dont les moyens et les ambitions sont modestes de bénéficier des résultats du travail effectué en disputant une compétition valorisante (Championnat régional en – de 16 ou championnat Méditerranéen)

Eviter une crispation des « petits clubs » qui se sentant spoliés, pourraient à la longue ne plus adhérer à la politique de détection / sélection / formation de l' ETR.

Classification : A

Avis de la commission : Défavorable après avis des Présidents des Comités. Alourdit le fonctionnement.

Avis du Conseil d'administration : Identique à celui de la commission

POUR = 112 VOIX CONTRE = 58 VOIX ABSTENTION = 41 VOIX

VŒU ACCEPTÉ



Ligue Côte d'Azur Handball

Le Minotaure - 30, avenue Henri Matisse - 06200 NICE

Tél. : 04 93 72 45 90 - Fax : 04 93 72 45 99

<http://www.handball-ca.org> - e-mail : contact@handball-cotedazur.org

Vœu n°7

Club : HBMMS - Déposé par : Monsieur BAUDET Laurent – Entraîneur Général

Commission(s) concernée(s) : ARBITRAGE

Libellé du vœu : Mutualisation totale ou partielle des frais de formation des Jeunes Arbitres.

Motivation : Ce vœu part d'un constat évident. Les JA bénéficient à leur club, mais aussi à tous les autres ainsi qu'au handball Azuréen. Sans eux de nombreux matches ne pourraient avoir lieu les WE. Il paraîtrait logique que les frais de formation de ces JA soient pris en charge par tous les clubs sous forme de mutualisation totale ou partielle. Cette mesure permettrait une cohérence dans ce domaine et inciterait des clubs à envoyer de jeunes joueurs en formation JA.

Classification : A

Avis de la commission : Favorable. L'effort financier concernant cette formation doit être commun car il sert à tous. Proposition déjà abordée lors de la dernière assemblée générale.

Avis du Conseil d'administration : Favorable

POUR = 211 VOIX CONTRE = 0 VOIX ABSTENTION = 0 VOIX

VŒU ACCEPTE

Vœu n°8

Club : HBMMS- Déposé par : Monsieur BAUDET Laurent – Entraîneur Général

Commission(s) concernée(s) : ARBITRAGE

Libellé du vœu : Permettre à un tuteur JA de prendre un TTO (Team Time Out ou en français Temps Mort d'Equipe) pour intervenir sur des JA en difficultés

Motivation : Nous avons tous en tête des matches ou nos propres JA se retrouvent en difficulté pendant une période du match (baisse de la concentration, stress,...) et prendre des décisions parfois « bizarres ». Si un arbitre « adulte » arrive à se ressaisir et reprendre le cours du jeu il en est plus difficile pour le JA. Un TTO déposé par le tuteur pourrait permettre aux JA de reprendre le match en main sur les conseils du tuteur et aussi d'apaiser les comportements parfois limites sur les bancs et/ou tribunes.

Classification : A

Avis de la commission : Si sur l'idée on peut être séduit surtout par son côté formation, son utilisation peut apporter quelques difficultés supplémentaires

Avis du Conseil d'administration : Rejoint la position de la Commission. 4 TTO sont déjà utilisables par le tuteur. 6 TTO alourdirait le jeu. Pour plus de compréhension le carton du TTO du tuteur devrait être de couleur différente de ceux des équipes.

VŒU REJETE A LA MAJORITE

Allocution du président sortant.

Proposition du Conseil d'administration nouvellement élu des postes de Président et Vice Président :

Président : Jean-Luc BAUDET

Vice président : Xavier FIESCHI

POUR = 206 VOIX CONTRE = 5 VOIX ABSTENTION = 2 VOIX NUL = 1

PROPOSITION ACCEPTE

Allocution du nouveau Président et remerciements pour la confiance qui lui est accordée.

Allocution de remerciements d'André ASCHIERI, Maire de MOUANS-SARTOUX

Allocution de Pierre CAMBREAL, Président du CROS CA

Allocution de clôture par André AMIEL, Président de la FFHB

Le Président Jean-Luc BAUDET clôt la 44^e assemblée générale de la Ligue Côte d'azur et invite les délégués à prendre le verre de l'amitié offert par le club d'accueil pour cette journée : le HBMMS

Jean Luc BAUDET
Président de la Ligue Côte d'Azur de Handball

Philippe PINEAU
Secrétaire Général